



**HAL**  
open science

## Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne

Christelle Avril, Marie Cartier, Yasmine Siblot

► **To cite this version:**

Christelle Avril, Marie Cartier, Yasmine Siblot. Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne. *Sociologie du Travail*, 2019, 61 (3), 10.4000/sdt.21148. hal-02461017

**HAL Id: hal-02461017**

**<https://hal.science/hal-02461017v1>**

Submitted on 30 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne

Introduction

*Understanding Working-Class Gender Dynamics in Low Status Work Environments*

Christelle Avril, Marie Cartier et Yasmine Siblot

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/sdt/21148>

DOI : 10.4000/sdt.21148

ISSN : 1777-5701

**Éditeur**

Association pour le développement de la sociologie du travail

Ce document vous est offert par L'Université de Nantes



UNIVERSITÉ DE NANTES

**Référence électronique**

Christelle Avril, Marie Cartier et Yasmine Siblot, « Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 61 - n° 3 | Juillet-Septembre 2019, mis en ligne le 11 septembre 2019, consulté le 30 janvier 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/21148> ; DOI : 10.4000/sdt.21148

---



Sociologie du travail is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License.

## Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne

### *Understanding Working-Class Gender Dynamics in Low Status Work Environments*

Christelle Avril, Marie Cartier et Yasmine Siblot

#### Résumé

Ce texte est l'introduction au numéro spécial « Genre et classes populaires au travail », qui réunit des travaux prenant pour objet les rapports de genre au sein du salariat subalterne, avec pour originalité de se centrer sur les relations entre les sexes dans cette zone de l'espace professionnel, au sens des interactions concrètes entre femmes et hommes. Nous revenons dans un premier temps sur les travaux de sociologie analysant les relations de pouvoir internes aux univers de travail à la lumière du genre, comme la ségrégation sexuée inter- et intra-professionnelle ou encore la reproduction des stéréotypes de genre. Cette revue de la littérature permet de souligner un point aveugle que ce numéro entreprend d'éclairer : l'étude des effets de la mixité et des interactions directes entre les sexes dans le salariat subalterne. Dans un deuxième temps sont mis en relief les apports originaux des six articles composant le numéro thématique : quatre enquêtes récentes, une note critique portant sur des travaux d'histoire peu connus des sociologues, et la traduction d'un article de deux sociologues américaines paru en 1994. Dans un troisième temps, nous ouvrons des perspectives de recherche complémentaires pour explorer les dynamiques des rapports sociaux de classe, de genre, mais aussi de race ou d'âge, au sein du salariat subalterne et des classes populaires.

Mots-clés : Genre, Salariat subalterne, Classes populaires, Mixité, Sexualité, Ouvrières, Employées, Ségrégation sexuée.

#### Abstract

This text is the introduction to the Special Issue on “Gender and the working class at work”, which brings together research on gender relations and concrete interactions between women and men in low status employment. It begins by looking at sociological analyses of power relations in the workplace from the perspective of gender, such as inter- and intra-professional gender segregation, particularly in low status work environments, and gender stereotypes. This literature review highlights the importance of exploring more closely situations of direct interaction and gender diversity. In a second step, this introduction presents the original contributions of the six articles in the Special Issue – four recent surveys, a critical note on historical works little known to sociologists, and the translation of an article by two American sociologists published in 1994. The final section looks at prospects for additional research on the dynamics of social relations of class and gender, but also of race or age, among low income working-class employees.

Keywords: Gender, Subordinate Wage Labour, Working Classes, Gender, Sexuality, Industry Workers, Service Workers, Gender Segregation.

Les univers de travail ouvriers et employés étant dans leur ensemble ségrégués, la question des interactions entre hommes et femmes partageant une même « condition subalterne » — c'est-à-dire une condition salariale dominée dans la hiérarchie du travail et des emplois (Siblot *et al.*, 2015, p. 89) — n'a que peu retenu l'attention de la sociologie du travail, et pas davantage celle de la sociologie des classes populaires. Ce numéro s'inscrit dans la lignée d'Erving Goffman lorsqu'il incite à prêter attention aux « arrangements entre les sexes » (Goffman, 2002 [1977]), c'est-à-dire à se situer dans l'ordre de l'interaction pour saisir les rapports de genre, ou dans celle de Donald Roy qui montre l'intérêt d'analyser les activités autres que le travail au travail, et notamment les inter-

actions sexualisées entre les hommes et les femmes, pour saisir aussi bien le travail que les rapports de classe et de genre (Roy, 2006 [1974]). Il invite ainsi à explorer les interactions entre hommes et femmes au sein du salariat subalterne dans leur diversité, et à le faire en prenant en compte la plus ou moins grande mixité des univers de travail ainsi que l'organisation du travail et les conditions d'emploi (Cartier et Retière, 2008). Au-delà de la situation de travail, il s'agit également de se demander quels sont les effets des relations entre les sexes au travail sur le hors-travail et plus généralement sur les milieux populaires. Le numéro appelle en effet à relier l'étude de ces relations avec une analyse plus large des transformations — et des continuités — au sein des classes populaires, caractérisées aujourd'hui par une situation dominée mais aussi par une plus grande perméabilité envers les normes des classes moyennes et supérieures (Schwartz, 1998 ; Avril, 2014). Les « relations entre les sexes » sont ainsi à entendre dans de multiples dimensions : ce sont des rapports de genre au sens des « rapports sociaux de sexe » (Kergoat, 2005), c'est-à-dire des rapports de domination ou de pouvoir entre les sexes construits à travers l'ensemble des sphères de la vie sociale (et abordés plus spécifiquement ici à partir de la division du travail et des emplois), mais aussi, et peut-être plus encore au cœur de ce numéro, au sens des interactions concrètes et contextualisées, des relations marquées par la co-présence, la sociabilité, la sexualité.

Les articles qui composent le dossier constituent, individuellement et collectivement, une contribution originale à un chantier encore largement en friche au croisement de la sociologie des classes sociales et de la sociologie du genre. Alors que ces approches sont parfois présentées comme concurrentes, cet ensemble d'articles confirme (dans le sillage d'autres recherches, comme nous allons le voir) à quel point il est fructueux de s'emparer de l'analyse des situations de travail permettant de saisir concrètement les imbrications entre rapports de classe, de genre et d'autres rapports sociaux tels les rapports de race, d'âge ou de génération, également présents dans ce numéro. La sociologie des classes sociales et la sociologie du genre, très marquées en France par un attachement au travail empirique (qu'il soit quantitatif, sur archives, ou de terrain), et partageant de nombreux héritages théoriques (matérialistes, wébériens ou interactionnistes), ont tout à gagner à prendre ces situations de travail pour objet.

Nous proposons dans un premier temps de revenir sur les résultats de la sociologie du travail relativement aux relations entre les sexes dans le salariat subalterne. Et, dans un deuxième temps, de souligner les apports des différentes contributions du dossier à cette réflexion. Certains questionnements mériteraient d'autres enquêtes et d'autres publications : nous dessinons ces pistes dans une troisième partie.

## **1. Sociologie du travail et étude des relations entre les sexes en milieux populaires**

### *1.1. Ségrégation sexuée inter-professionnelle et intra-professionnelle dans le salariat subalterne*

L'originalité de ce numéro consiste à cerner les formes de mixité dans le salariat subalterne et les relations entre les sexes qui y sont associées : relations entre collègues hommes et femmes, relations des salariés hommes et femmes avec leur hiérarchie elle-même sexuée<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Nous laissons ici de côté délibérément deux ensembles de travaux : ceux portant sur les relations avec les clients et clientes d'une part (notamment : Gutek, 1985 ; Leidner, 1993), et ceux s'intéressant aux assignations et jugements sexués mis en œuvre par les salariés hommes et femmes de classes moyennes et supérieures lorsqu'ils encadrent les classes populaires, d'autre part (entre autres : Cardi, 2007 ; Serre, 2009 ; Paillet et Serre, 2014). Ces recherches sont centrales pour l'analyse de la construction conjointe du genre et des classes populaires (voir le dossier de la revue *Genèses* : Hamel et Siméant, 2006). Cependant, elles ne portent pas directement sur les groupes professionnels de milieux populaires et leur dynamique interne.

Si la population active est aujourd'hui composée en France d'autant de femmes que d'hommes et si les taux d'activité et d'emploi des femmes ont fortement progressé — se rapprochant dans les différents pays occidentaux de ceux des hommes (Maruani et Meron, 2012 ; Minni, 2015) —, cette féminisation de toutes les professions, en particulier depuis le milieu des années 1990, n'est pas allée jusqu'à faire disparaître la ségrégation des emplois. C'est dans les régions intermédiaires et supérieures de l'espace socioprofessionnel que la ségrégation sexuée des emplois s'est le plus réduite (sans pour autant disparaître). En 2013, 15 % des femmes qui travaillent occupent un poste de « cadre ou profession intellectuelle supérieure », contre 20 % des hommes. Par exemple, les cadres non enseignants de la fonction publique et les cadres administratifs et commerciaux des entreprises comptent à présent 45 % de femmes (Minni, 2015). La ségrégation des emplois reste en revanche très forte dans le salariat subalterne. En France, on compte, et ce de façon stable depuis les années 1980, 80 % de femmes parmi les employés et 80 % d'hommes parmi les ouvriers, et les professions presque entièrement « féminines » ou « masculines » sont très nombreuses au sein de ces groupes. La part des femmes dépasse notamment les 90 % chez les aides à domicile, les assistantes maternelles, les femmes de ménage, les aides-soignantes ou encore les secrétaires, les coiffeuses et les esthéticiennes, tandis que la part des hommes est supérieure à 90 % parmi de nombreux métiers d'ouvriers qualifiés de l'industrie, du bâtiment ou des transports ou encore parmi les agents de police ou les pompiers (Argouarc'h et Calavrezo, 2013). Il existe également un riche ensemble de travaux sur les emplois domestiques et leur hyper-féminisation, en France et dans d'autres pays (pour une recension des travaux internationaux consacrés à ces questions, voir Avril et Cartier, 2019).

Sociologues mais aussi historiennes (Perrot, 1978 ; Schweitzer, 2002 ; voir aussi dans ce numéro la contribution de Fanny Gallot et Amandine Tabutaud) se sont de longue date intéressées à cette ségrégation en particulier au bas de l'échelle des emplois. Elles nous rappellent que certains emplois ont longtemps été interdits aux femmes, tel celui de conducteur de métro jusqu'en 1982. Elles ont également montré que l'entrée des femmes dans l'industrie s'était faite dans les postes considérés comme les moins qualifiés, assignant les ouvrières aux salaires les plus faibles (Guilbert, 1966). Dès les années 1970, elles ont mis au jour le caractère construit de cette non-qualification des femmes et le rôle spécifique que joue la ségrégation des emplois dans la naturalisation des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail. En effet, alors que les compétences des femmes sont repérées par ceux qui les emploient — celles issues de la socialisation domestique (Kergoat, 2012 [1978]) comme la capacité à faire des tâches répétitives et monotones, ou encore celles acquises par la formation et l'expérience professionnelle (Maruani et Nicole, 1989) comme celles des dactylographes devenues clavistes —, elles sont niées et non reconnues dans l'affectation des postes au moment de l'embauche et dans le contrat de travail, contrairement à celles des hommes.

Ces recherches se sont aussi intéressées aux hommes et femmes occupant les mêmes postes ouvriers et employés, c'est-à-dire à des univers de travail censés être mixtes. Elles montrent que les ouvriers et les ouvrières non qualifiées ne travaillent pas dans les mêmes ateliers et que les conditions de travail des ouvrières sont plus dures que celles des ouvriers (elles sont plus contrôlées, ont moins de pauses, etc.), un constat renouvelé trente ans plus tard (Gollac et Volkoff, 2002). Elles montrent aussi que les perspectives de carrière des hommes et des femmes partageant les mêmes postes et recrutées à la même époque ne sont pas les mêmes : alors que les ouvriers non qualifiés peuvent espérer gravir les échelons de la qualification et obtenir des formations (Kergoat, 2012 [1978]), ou encore que les hommes employés peuvent espérer devenir agents de maîtrise voire cadres (Battagliola, 1984), les femmes ne connaissent aucune promotion voire se déqualifient au fil des années (à l'occasion des interruptions pour grossesse ou garde des enfants non scolarisés). Si la séparation des sexes construit l'inégalité au bas de l'échelle des emplois,

la mixité ne la fait pas disparaître, des frontières sexuées intra-professionnelles (des postes, des tâches, des conditions de travail) apparaissant et s'affermissant au fil de l'ancienneté. Ces recherches montrent ainsi combien l'ordre des sexes au travail, les formes de ségrégations sexuées entre métiers, entre postes et à l'intérieur des postes, se traduisent en inégalités salariales (Silvera, 2014). Comme l'a suggéré l'évocation des compétences déniées aux femmes ou des effets des interruptions d'activité du fait de la charge des enfants, ces recherches ont aussi, dès les années 1970, montré l'importance de saisir simultanément la sphère du travail et la sphère familiale pour penser les positions différentielles des hommes et des femmes salariées au sein des milieux populaires. Elles mettent également l'accent sur le rôle spécifique joué par l'école dans l'orientation genrée, l'intériorisation de goûts sexués pour tel ou tel emploi et, ce faisant, le rôle de cette sphère scolaire dans la ségrégation sexuée des emplois (Skeggs, 2015 [1997] ; Kergoat, 2014 ; Lemarchant, 2017). Une telle perspective continue à irriguer la recherche sur le travail subalterne aujourd'hui (Bachmann *et al.*, 2004) et à ouvrir de nouvelles questions de recherche comme celle des dimensions sexuées de la santé au travail (Fortino, 2014 ; Avril et Marichalar, 2016).

### 1.2. *Un détour par les catégories supérieures : la force des représentations de genre*

En se concentrant sur des zones intermédiaires et supérieures de l'espace socioprofessionnel qui s'étaient ouvertes aux femmes, les recherches féministes ont par la suite montré que les mêmes mécanismes ségrégatifs que ceux subis par les femmes en bas de l'échelle des emplois jouent pour les femmes diplômées. Mais elles ont aussi mis en évidence des processus de hiérarchisation intra-catégorielle plus complexes, sur lesquels il convient de s'arrêter car ils sont également éclairants pour l'étude du salariat subalterne.

Un ensemble de recherches sur les cadres (Laufer et Marry, 2004), qui a vu le jour au cours de la deuxième moitié des années 1980 et s'est étendu récemment aux femmes dirigeantes du privé (Benquet et Laufer, 2016) et à la haute fonction publique (Marry *et al.*, 2017), a permis de mettre en évidence des mécanismes inégalitaires entre hommes et femmes dans ces zones de l'espace professionnel : malgré des avancées et un accès accru des femmes diplômées aux postes de pouvoir, leurs carrières se heurtent à un « plafond de verre » (Buscatto et Marry, 2009). Car « là où s'arrête l'exclusion, commence la discrimination », écrit Sabine Fortino (1999, p. 374). Les formes de discrimination subies par les femmes diplômées apparaissent plus insidieuses qu'au bas de l'échelle des emplois. Les conditions d'entrée et de carrière des femmes dans les emplois de cadre sont spécifiques : bien que sur-sélectionnées par rapport aux hommes en termes de niveau de diplôme, elles ont ensuite des difficultés à changer de poste et à effectuer une mobilité professionnelle qui est en général la condition d'une promotion, et sont en moyenne moins payées. En effet, non seulement elles sont plus diplômées mais elles ont aussi des diplômes qui sont plus en adéquation directe avec le poste occupé, ce qui se retourne contre elles lorsqu'elles veulent occuper d'autres fonctions (Fortino, 2003). Par-delà l'entrée dans le poste, les modèles de carrière privilégiés par telle ou telle entreprise reposent sur des critères sexués comme la mobilité géographique, les modes de communication privilégiant l'humour, etc. (Guillaume et Pochic, 2007). Les évolutions et bifurcations de carrière se jouent souvent, dans le privé (Guillaume et Pochic, 2007) comme dans le public (Fortino, 2003), à l'âge où les femmes de ces milieux s'interrompent pour des grossesses (entre 30 et 35 ans). C'est aussi au cours des formations professionnelles une fois en poste (Stevens, 2007 ; Cacouault-Bitaud et Charles, 2011) ou encore au cours de leur formation initiale (Zolesio, 2009) que les femmes intériorisent des goûts et des contraintes qui les conduisent à s'auto-exclure de certains postes et spécialités. Ainsi, femmes et hommes ne se répartissent pas également dans les fonctions judiciaires (Boigeol, 1993) ; les premières sont sur-représentées dans les fonctions liées à la famille, comme les juges des enfants qui comptent 72 % de femmes.

Néanmoins, ces travaux montrent aussi combien les mécanismes sont ambivalents : si les femmes accèdent à la magistrature au sein de spécialités dominées, elles accèdent aussi à des postes très prestigieux comme ceux du « Siège pur » qui consistent en un travail solitaire sur dossier plutôt qu'en audience ; ce qui pourrait apparaître comme une singularité se retrouve dans les carrières des femmes dans la police qui accèdent plus aisément au sommet de la hiérarchie policière qu'aux grades inférieurs et avec des différences de carrière assez faibles entre hommes et femmes commissaires (Pruvost, 2007a). Les femmes accèdent ici à certains postes de pouvoir car ils sont plus éloignés des représentations de la virilité que d'autres postes moins prestigieux ou de grade inférieur privilégiés par les hommes, où l'éloquence en audience, la violence physique et une grande disponibilité horaire pour le travail sont valorisées. Ces recherches sur les zones moyennes et supérieures de l'espace socioprofessionnel mettent ainsi en évidence la force des représentations sexuées dans la distribution des emplois et des postes. De tels effets sont également discernables lorsqu'on compare les carrières des cadres ayant des enfants à celles de leurs homologues qui n'en ont pas (Gadéa et Marry, 2000), une large descendance semblant asseoir l'image de la puissance des hommes cadres dans l'entreprise et favoriser leur ascension professionnelle. En se centrant sur d'autres emplois que ceux du bas de l'échelle, les sociologues mettent ainsi en évidence le rôle déterminant des représentations associées aux genres féminin et masculin dans les différents univers de travail, même qualifiés. En se centrant sur les classes moyennes et supérieures, elles et ils mettent également en lumière ce que Delphine Serre a appelé au sujet des assistantes sociales les « effets combinés et non convergents du genre et de la classe » (Serre, 2012) et qui sont moins immédiatement visibles au bas de l'échelle des emplois. Ces questionnements et résultats peuvent être transposés au salariat subalterne afin d'enrichir la grille d'analyse des phénomènes en jeu.

### 1.3. *Les interactions entre les sexes dans le travail subalterne*

Si au cours des années 1980-2000, ce sont plutôt les recherches sur les cadres qui ont retenu l'attention de la perspective genrée en sociologie du travail, notons toutefois des incursions au bas de l'échelle des emplois autour du questionnement sur « l'inversion du genre » (Guichard-Claudic *et al.*, 2008). Des recherches s'intéressent en effet aux hommes dans des « métiers de femmes » (entendus comme statistiquement dominés par les femmes mais aussi comme s'inscrivant dans le prolongement des rôles familiaux et correspondant aux représentations du genre féminin) ou aux femmes dans des « métiers d'hommes ». L'un des premiers éléments à tirer de ces travaux est le caractère précisément non symétrique des résultats : conformément aux stéréotypes sexués sur les collectifs de travail analysés de longue date (Kergoat, 2012 [1988]), l'arrivée de femmes dans un métier d'hommes est perçue comme une menace par les travailleurs, tandis que l'inverse n'est pas vrai. La nature des interactions entre les hommes et les femmes dans le salariat subalterne varie manifestement selon que les femmes sont majoritaires ou minoritaires et selon les stéréotypes sexués associés aux métiers.

Les travaux sur les hommes dans des métiers associés au genre féminin, comme ceux sur les aides-soignants, agents d'entretiens et aides à domicile (Angeloff, 2000 ; Angeloff et Arborio, 2002) ou encore sur les vendeurs de prêt-à-porter (Peretz, 1992) et les hôtes d'accueil (Louey et Schütz, 2014), montrent que les relations entre hommes et femmes y sont plutôt pacifiées sans être complètement dénuées de concurrence. Plusieurs facteurs contribuent à façonner de telles relations. On constate tout d'abord que l'arrivée d'hommes dans un métier associé au genre féminin est perçue en soi — et ce dans tous les univers professionnels — comme une forme de valorisation (Cacouault-Bitaud, 2001). D'autres facteurs viennent ensuite « réguler » les relations entre les hommes et les femmes dans ces contextes de travail : alors que les femmes sont embauchées parce qu'elles

seraient naturellement faites pour ces emplois, les hommes y entrent au prétexte de compétences spécifiques et rares mais vues comme nécessaires dans ces milieux professionnels, telles que la force physique chez les aides-soignants ou le fait de pouvoir charmer les clientes pour les vendeurs, ou encore au prétexte d'une compétence technique propre, comme chez les hommes aides à domicile spécialisés dans le jardinage ou le bricolage. L'entrée des hommes dans ces métiers dits de femmes ne remet donc pas en cause l'ordre des sexes et est vécue par les travailleuses elles-mêmes sous l'angle de la complémentarité des rôles. Les hommes ne sont d'ailleurs le plus souvent que de passage, le salariat subalterne constituant un cas d'étude du concept de « *glass escalator* » proposé par Christine L. Williams (1992) : les hommes caissiers (Angeloff, 2000) tout comme les hôtes d'accueil (Louey et Schütz, 2014) profitent, dans ces métiers à majorité de femmes, d'un « escalator » invisible pour monter dans la hiérarchie professionnelle, c'est-à-dire de promotions accélérées.

La nature des interactions entre hommes et femmes lorsque ces dernières entrent dans des bastions masculins comme la police (Pruvost, 2007b), l'armée, les sapeurs-pompiers (Pfefferkorn, 2006), le bâtiment (Gallioz, 2006), etc., apparaît bien différente. Si la présence des femmes dans ces secteurs est tolérée dans certaines fonctions (standardistes, secrétaires, etc.), elle ne l'est pas dans les tâches qui sont considérées comme le cœur du métier, comme « aller au feu » pour les pompiers ou « faire les chantiers » pour les ouvriers du bâtiment. Celles qui s'y risquent sont confrontées à des formes de dépréciation verbales et parfois physiques qui peuvent aller très loin — et ne sont pas sans rappeler la violence à laquelle sont confrontées les femmes dans la boxe ou le football (Mennesson, 2004) — et les conduire à quitter le métier. Celles qui restent se spécialisent dans des fonctions qu'on leur concède comme le soutien aux victimes, fonctions qui les replacent en position inférieure à l'intérieur du métier. Tout se passe comme si l'arrivée de femmes dans des métiers subalternes associés au genre masculin venait menacer celui-ci (Clair et Tafferant, 2006). De telles relations sont aussi soulignées lorsque les femmes deviennent les supérieures hiérarchiques de collectifs de salariés à dominante masculine : les femmes cadres doivent alors faire face à des contestations spécifiques (Fortino, 2003) et à des stratégies de résistance à leur autorité. Néanmoins, dans la lignée des propositions d'Erving Goffman, Isabelle Clair et Nasser Tafferant (2006) montrent que l'arrangement des sexes, c'est-à-dire la différence et la hiérarchisation des sexes, se rétablit lorsqu'une femme devient la chef d'un agent de médiation (emploi subalterne du travail social apparu dans les quartiers populaires dans les années 1990) : elle diffuse elle-même un discours différentialiste sur ses compétences qui neutralise toute menace à la masculinité et laisse un champ de compétence propre à son subordonné. Lorsque c'est le subordonné, homme de milieu populaire, qui est en minorité dans un univers du tertiaire où la majeure partie des cadres sont des femmes, l'écart de genre et de classe peut aussi le conduire à se retirer de l'emploi (Bourgois, 2013 [1995]).

En prenant comme point d'entrée les relations de travail au sein du groupe ouvrier, plutôt que la construction du genre, par le biais de l'observation participante et les discussions informelles (Frisch-Gauthier, 1961 ; Roy, 2006 [1974]) ou à partir de documents d'archives et d'entretiens avec des salariés en retraite (Cartier et Retière, 2008), quelques travaux ont permis d'entrevoir d'autres types d'interactions entre hommes et femmes dans le salariat subalterne. Dans les ateliers où ouvriers et ouvrières se côtoient, les plaisanteries à caractère sexuel sont omniprésentes et constituent manifestement une des modalités centrales des relations entre les sexes au travail (Lamont, 1953 ; Peyre, 1962). Le « sexe au travail » (blagues, drague, attouchements, rapports sexuels...), pour reprendre l'expression de D. Roy, apparaît dans ces enquêtes comme une manière pour les femmes et les hommes de résister à l'exploitation de l'usine en rompant la monotonie au travail (Roy, 2006 [1974] ; Cartier et Retière, 2008), en dirigeant les blagues sexuelles partagées contre la hiérarchie (Frisch-Gauthier, 1961) ou encore en gagnant

du temps à soi au travail qui peut aller jusqu'aux relations sexuelles dissimulées dans l'atelier (Roy, 2006 [1974]). Ces études mettent aussi en évidence les caractéristiques des contextes organisationnels qui favorisent ce type de relations entre les sexes dans le salariat subalterne. Donald Roy insiste ainsi sur les conditions structurelles de ces relations (entre des hommes chefs d'atelier et des femmes ouvrières qui travaillent pour eux, parfois embauchées au prétexte qu'elles sont veuves ou divorcées et qui connaissent un taux de *turn-over* important au sein de l'atelier) et sur la tolérance de l'entreprise à l'égard des relations de drague et même des pratiques sexuelles, car celles-ci constituent aussi des vecteurs d'augmentation du rendement et favorisent la compétition pour le meilleur rendement entre chefs d'atelier. Marie Cartier et Jean-Noël Retière (2008) insistent au contraire sur les formes de régulation juridique qui encadrent les relations des femmes et hommes ouvriers de la Manufacture des tabacs, une entreprise d'État, par contraste avec les entreprises privées. Le règlement intérieur, les sanctions disciplinaires, de même que la stabilité de l'emploi, restreignent — sans les faire disparaître — les abus sexuels des chefs sur les ouvrières et favorisent les relations sexuelles consenties. En outre, dans cette entreprise publique, l'imbrication entre relations familiales et relations de travail est forte, ce qui limite aussi les abus sexuels sur la scène professionnelle et, de manière générale, reconfigure les hiérarchies internes. Cette étude, ainsi que d'autres travaux sur la place des femmes dans certains métiers du secteur public (Join-Lambert, 2001), ou sur la dimension genrée des administrations (Laufer, 2010), invitent ainsi à prendre en compte les encadrements étatiques des organisations de travail et les formes d'emploi, et plus précisément les différences entre secteur public et secteur privé, pour saisir le champ des possibles des relations entre les sexes dans l'emploi subalterne.

Ainsi que le pointe la recherche précitée sur la Manufacture des tabacs, l'étude de la sexualité au travail est une piste importante pour étudier les relations entre les sexes dans le salariat subalterne. Genre et sexualité sont en effet deux dimensions des rapports sociaux qu'il est difficile de séparer (Clair, 2013). La sexualité a donné lieu à l'émergence d'un champ de recherche au cours des années 1990 aux États-Unis, autour notamment des sociologues Kirsten Dellinger, Patti A. Giuffre et Christine L. Williams (mais aussi Barbara Gutek et, dans d'autres pays anglophones, Lisa Adkins et Rosemary Pringle : voir Williams *et al.*, 1999). Notre numéro thématique se devait de le faire connaître au public français et propose ainsi la traduction d'un article portant sur le salariat subalterne (voir aussi l'introduction à la traduction de cet article). Si au début des années 2000, quelques travaux ont permis de faire connaître en France les réflexions sur la politisation des questions sexuelles (Fabre et Fassin, 2003) et ont commencé à dessiner les contours d'un nouveau champ de recherche sur le genre et la sexualité (Rennes *et al.*, 2016) s'intéressant au travail pornographique (Trachman, 2013a) ou prostitutionnel (Mathieu, 2015), au champ politique (Achin, 2007 ; Matonti, 2017) ou encore aux violences sexuelles (Jaspard, 2000 ; Lieber, 2008), force est de constater que l'étude de la sexualité ordinaire au travail n'a jusqu'à présent pas suscité beaucoup de travaux approfondis en dehors de ces références.

## **2. Étudier empiriquement les relations entre les sexes au sein du salariat subalterne**

### *2.1. Des angles d'analyse inhabituels sur des terrains bien connus*

Le dossier est composé de la traduction d'un article de deux sociologues américaines paru en 1994 (Patti Giuffre et Christine Williams), de quatre textes issus d'enquêtes récentes (Cyrine Gardes, Angelo Moro, Alizée Delpierre et Alexandra Oeser), et d'une note critique qui présente un ensemble de recherches historiques récentes encore peu connues des sociologues (Fanny Gallot et Amandine Tabutaud). Ces articles apportent,

sous des angles variés, la démonstration qu'il est fructueux d'étudier les formes de domination subies au travail par les hommes et les femmes partageant une même condition subalterne pour analyser conjointement les rapports sociaux entre les sexes et entre les classes. Cinq des articles reposent sur une étude de cas contextualisée, à partir de matériaux de terrain, le plus souvent de type ethnographique, dont l'interprétation est adossée à d'autres types de données et de sources (selon les cas : textes juridiques, archives, documents, données statistiques). Les secteurs abordés — qui relèvent tous de l'emploi privé bien que ces questions se posent également dans le secteur public — sont variés et ont déjà fait l'objet de nombreuses recherches : sont en effet étudiés les ouvrières et ouvriers de deux grandes usines industrielles (articles d'Alexandra Oeser et d'Angelo Moro), les vendeurs et vendeuses de la grande distribution (Cyrine Gardes), des employés, hommes et femmes, travaillant dans la restauration (Patti Giuffre et Christine Williams) ou effectuant du travail domestique à domicile (Alizée Delpierre). Néanmoins, les cas analysés présentent tous une originalité au regard d'autres enquêtes. Les ouvrières et ouvriers d'une des usines sont rencontrés à l'issue d'un processus de restructuration, ce qui donne à voir des relations peu perceptibles dans les contextes plus routiniers ; celles et ceux de l'autre usine le sont à travers l'activité syndicale dans le contexte italien, qui diffère à bien des égards de la situation française ; le segment de la grande distribution retenu est celui du *low cost*, moins étudié que des segments plus anciens du commerce ; et le travail domestique salarié est étudié dans le cas spécifique de la très grande bourgeoisie. Le cas des employés et employées de la restauration occupe une place à part en termes chronologiques : cette étude fondatrice des recherches sur la sexualité au travail a été réalisée en 1991 au Texas, aux États-Unis.

À l'exception de celle de Patti Giuffre et Christine Williams, d'emblée construite pour aborder la question du harcèlement, toutes ces recherches, dont le point de départ était l'étude des relations sociales et des pratiques de travail ou de mobilisation au sein de différents groupes professionnels subalternes, ont rencontré ensuite le genre et la sexualité, qui sont apparus comme des dimensions structurantes de ces rapports de travail et de classe. Cela a imposé aux autrices (dont un auteur) de prêter une grande attention aux formes de mixité au bas de l'échelle des emplois, aux différences internes aux groupes d'ouvriers et d'employés étudiés, à celles existant entre hommes et femmes dans ces groupes, ainsi que parmi les hommes et parmi les femmes, et enfin au caractère évolutif de ces rapports de classe et de genre. Leurs autrices ont alors adopté des focales et des questionnements un peu décalés par rapport à leurs thématiques initiales, ou bien inhabituels sur ces objets et brouillant la frontière entre travail et hors-travail : espaces de sociabilité sur le lieu de travail et dans la sphère domestique, action syndicale dans les ateliers et hors de l'usine, confrontation à des normes corporelles et comportementales qui s'imposent avec force. Ces approches confortent pour partie des connaissances établies par des recherches antérieures, mais apportent aussi des résultats nouveaux et parfois surprenants.

## 2.2. Les apports d'enquêtes approfondies et contextualisées

Le dossier s'ouvre sur la traduction d'un article de Patti Giuffre et Christine Williams, publié en septembre 1994 dans un numéro spécial de la revue *Gender & Society* consacré à la nature genrée de l'expérience de la sexualité. L'article traduit porte sur la perception par les salariés de la restauration de la sexualité (blagues, drague, attouchements, relations sexuelles) en lien avec leur position dans la division du travail (subordonnés ou encadrants ; service en salle ou en cuisine), leur genre, leur race ou ethnie et leur orientation sexuelle, et il s'intéresse au processus de qualification (*labelling*) par les salariés (aussi bien des femmes que des hommes) d'interactions de nature sexuelle comme relevant ou non du « harcèlement ». Le choix a été fait explicitement d'enquêter auprès

d'employés travaillant dans des établissements mixtes employant autant d'hommes que de femmes, où la coprésence entre les sexes est quotidienne. Si l'enquête n'est pas menée de façon ethnographique (le matériau est composé d'entretiens auprès de salariés de plusieurs restaurants), elle s'attache à restituer les conditions de travail et les caractéristiques du personnel, et les autrices soulignent que le contexte, celui de l'affaire « Hill-Thomas » (voir l'introduction à la traduction de l'article), favorise les discussions sur le thème du « harcèlement ». Ce dispositif d'enquête permet de mettre en lumière un résultat frappant : la qualification de comportements comme étant du « harcèlement » se produit quand ceux-ci impliquent l'usage de la violence, mais dans les autres cas, les plus fréquents, elle n'intervient que quand ceux-ci proviennent de personnes occupant une position de pouvoir au travail, ou bien appartenant à une autre catégorie raciale ou ethnique, ou ayant une autre orientation sexuelle.

Cyrine Gardes s'intéresse à un secteur de la grande distribution en plein essor encore peu étudié, le *low cost*, qui emploie pourtant massivement des salariés subalternes. Elle met en œuvre une enquête par observation participante dans deux magasins de bricolage appartenant à la même enseigne. Alors que les postes sont occupés très inégalement par les hommes et les femmes (les premiers travaillant en rayon et les secondes en caisse), Cyrine Gardes a choisi de s'intéresser à la présence d'une minorité de femmes parmi les vendeurs. Cet angle d'analyse met en lumière un premier trait original de ce terrain, qui est la relative indétermination de ce groupe professionnel dont les tâches mêlent manutention, savoir-faire techniques et travail relationnel et de conseil auprès de la clientèle. Ces postes de vendeurs relèvent autant du monde ouvrier que de celui des employés, rappelant ici la porosité de la frontière entre ces deux groupes dont la construction renvoie à une division sexuée entre travail manuel et travail de service. Dans cet univers où vendeurs comme clients sont majoritairement des hommes, les femmes (souvent d'anciennes caissières qui ont gagné de haute lutte leur place dans les rayons) sont jugées déplacées et assignées à des tâches supposées leur convenir, mais, et c'est une autre originalité de cette analyse, face à l'encadrement ou à des clients trop exigeants, elles sont également défendues par leurs collègues hommes qui valorisent leurs compétences techniques. S'il existe une division entre hommes et femmes, celle-ci se combine en effet à un net clivage de classe : les vendeurs et vendeuses du *low cost* subissent de fortes contraintes en termes d'emploi et de travail et marquent conjointement la distance avec leurs encadrants.

C'est également au processus ambivalent de la présence minoritaire de femmes parmi les syndicalistes d'une grande entreprise italienne que s'intéresse l'article d'Angelo Moro. Combinant une enquête socio-historique et des observations ethnographiques, il montre que la féminisation du syndicalisme dans cette entreprise résulte en partie d'une politique de recrutement mise en œuvre par la direction de l'usine suite à des incitations légales, mais aussi d'une dynamique interne aux organisations, du fait de l'importance du « féminisme syndical » dans les années 1970 en Italie. Ce double contexte voit l'émergence de « coordinations femmes », et de déléguées très actives qui, pourtant, même quand elles tentent de « neutraliser » leur genre, n'accèdent pas aux fonctions politiques les plus visibles. Le développement des services syndicaux, dans et hors de l'usine (les syndicats ont en Italie un rôle légal d'intermédiaire entre les salariés et l'administration fiscale ou la protection sociale), renforce au cours des années 1990 et 2000 la division sexuée du travail syndical, les femmes prenant en charge ces services et adoptant un « style de féminité » fondé sur le *caring*. Ce développement permet toutefois aussi, de façon plus inattendue, une redéfinition de la place des militantes. Pour les ouvrières recrutées dans la dernière période, plus scolarisées que leurs aînées mais également que leurs collègues hommes, le travail sur les « papiers » (c'est-à-dire sur les dossiers juridiques et administratifs des travailleurs) est une forme de requalification, qui modifie les

hiérarchies syndicales en permettant la reconnaissance de causes comme celle des maladies professionnelles.

L'article d'Alizée Delpierre porte sur les employés de « très grandes maisons », des familles au très haut patrimoine ayant recours à une domesticité nombreuse, ayant parfois un mode de vie transnational et circulant entre plusieurs demeures — en l'occurrence en France et en Chine —, entraînant avec elles une partie de leurs femmes de chambre, cuisiniers, gouvernantes, majordomes, etc. Il s'appuie sur une enquête ethnographique par observation participante et par entretiens menée auprès de salariés, hommes et femmes, et de quelques patronnes. S'il documente de manière précise les formes de la division sexuée du travail dans cet univers étudié de longue date par les historiennes et historiens, son apport principal est autre. En partant de la question, classique et bien documentée également, du contrôle moral et physique exercé par les patronnes sur les corps et la sexualité de leurs employées, processus au cœur d'un rapport de classe explicite, l'autrice a découvert que ce contrôle s'exerçait également, bien que sous des formes un peu différentes, sur les domestiques hommes et sur les relations entre hommes et femmes dans cet univers de travail mixte. Les normes imposées sont à la fois des normes de classe et de genre qui s'opposent à celles dont ces hommes et femmes domestiques ont hérité à travers leurs socialisations familiales.

Sur un tout autre terrain, celui d'un groupe d'ouvriers et d'ouvrières rencontrées lors de la fermeture de leur usine, dans le Sud de la France, Alexandra Oeser a initialement revisité des matériaux empiriques, notamment des discussions et observations informelles, d'une enquête collective centrée sur la politique de délocalisation industrielle et les mobilisations des salariés. Ces « résidus de l'enquête » (Caveng et Darbus, 2016) l'ont conduite à prendre la mesure de l'importance des relations conjugales, amoureuses et sexuelles et de leur régulation parmi ces ouvriers et ouvrières hors de l'usine, sur les scènes de luttes ou dans l'espace domestique, ce qui a donné lieu à la réalisation d'une enquête complémentaire mettant au jour rétrospectivement l'importance de ces relations sociales dans cette usine où l'endogamie était élevée. L'analyse des récits sur les pratiques sexuelles au travail et hors travail et les jugements moraux, fortement genrés, portés sur les femmes (dont la sexualité est rapidement perçue comme déviante et stigmatisée) et les hommes impliqués (dont la sexualité est acceptée et banalisée), éclaire les rapports de pouvoir avec la hiérarchie mais aussi au sein des ateliers et des couples. Si cette enquête au caractère en partie exploratoire rend compte des difficultés qu'il y a à saisir empiriquement ces pratiques et discours sur la sexualité et à les mettre en relation avec l'organisation du travail, elle montre également que c'est la réalisation d'entretiens et observations hors de l'usine et après sa fermeture qui y donne accès.

Tous les textes du dossier, attentifs aux permanences mais aussi aux dynamiques et transformations, font également écho aux travaux récents d'historiennes dont Fanny Gallot et Amandine Tabutaud proposent une mise en perspective et une lecture croisée dans l'article qui clôt ce numéro. Si les trajectoires disciplinaires diffèrent en partie, les approches historiques et sociologiques du monde du travail croisant genre et classes sociales ont toujours entretenu des affinités. Les recherches très originales et parfois encore inédites discutées dans ce texte suggèrent qu'il en va de même des travaux récents en sociologie et en histoire. Les six ouvrages et thèses recensés portent sur des activités et des périodes variées de l'histoire moderne et contemporaine : les contrebandières dans les Alpes au XVIII<sup>e</sup> siècle (Montenach, 2017), les prostituées à Paris durant la Révolution française (Plumauzille, 2016), les domestiques en région lyonnaise et stéphanoise de 1848 à 1940 (Béal, 2016), les travailleuses civiles en Allemagne durant la Seconde Guerre mondiale (Fauroux, 2016), les femmes fonctionnaires en Suisse et en France dans les années 1930 (Schoeni, 2012) et les horlogères suisses au XX<sup>e</sup> siècle (Lachat, 2015). Ces travaux renouvellent eux aussi la connaissance des mécanismes de la division sexuée

du travail, ainsi que des formes de contrôle et d'encadrement du travail féminin subalterne. Ils tirent également parti des renouvellements récents de l'histoire sociale (et plus largement des sciences sociales) : articulation des échelles micro- et macro-historiques, inscription des analyses dans une perspective transnationale prenant en compte mobilités et migrations ainsi que les institutions supranationales, et mobilisation de la notion d'intersectionnalité pour rendre compte notamment des spécificités des situations coloniales ou post-coloniales, mais aussi de la gestion ethno- raciale de la main-d'œuvre dans certains contextes.

### 2.3. *De la division sexuée du travail aux alliances entre hommes et femmes au sein du salariat subalterne*

Au-delà de leurs apports spécifiques, les quatre articles fondés sur des enquêtes récentes, ainsi que l'enquête de Patti Giuffre et Christine Williams qui est d'ores et déjà un classique, contribuent collectivement à produire plusieurs résultats originaux.

Tout d'abord ils confirment l'intérêt de se pencher sur les univers de travail mixtes au sein du salariat subalterne. Si cette mixité est variable, elle est bien réelle, que ce soit dans le monde industriel ou dans les activités de services. On peut néanmoins noter qu'elle apparaît dans trois des cas étudiés sous la forme d'une présence minoritaire de femmes dans des univers à prédominance masculine. C'est le cas dans la main-d'œuvre ouvrière des ateliers de l'usine Bianchi étudiée par Angelo Moro, qui comptent 35 % de femmes mais aussi, dans une moindre mesure, dans l'usine des enquêtées et enquêtés d'Alexandra Oeser, qui comptait 25 % de femmes avant sa fermeture (mais travaillant pour moitié dans les bureaux). Cette forme de mixité est également observée par Cyrine Gardes dans le secteur de la grande distribution du bricolage : dans les principales enseignes, un peu plus d'un quart des vendeurs sont des vendeuses, ce taux de féminisation étant de 20 % dans l'enseigne *low cost* étudiée (mais de 40 % dans l'ensemble du personnel de cette enseigne, toutes catégories d'emploi confondues). Dans le cas de la « très grande maison » présenté par Alizée Delpierre, le rapport entre les sexes est plus équilibré, puisqu'on compte 34 hommes et 44 femmes.

Ce dernier cas rappelle de façon particulièrement nette que cette mixité s'accompagne néanmoins systématiquement d'une division sexuée à la fois verticale et horizontale, confortant les apports des nombreuses enquêtes antérieures que nous avons évoquées plus haut : les postes de cadres les plus élevés (*head butler*, majordomes) sont tous occupés par des hommes, les femmes occupant des postes d'encadrement intermédiaire (gouvernantes) ; les fonctions des domestiques sont fortement genrées, selon une logique naturalisante (« *nanny* » versus jardinier) et hiérarchique (27 des 28 « employés polyvalents », au plus bas de l'échelle, sont des femmes). Dans l'usine ayant fermé ses portes, la part de femmes était d'un peu moins de 20 % parmi les ouvriers, mais l'encadrement des ateliers (agents de maîtrise, chefs d'équipe, techniciens) était entièrement masculin, et les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, dont la sexualité est une composante, sont fortement inscrits dans l'organisation du travail. Au sein du personnel de l'usine italienne de mécanique, les femmes sont principalement embauchées, à partir des années 1970, sur les postes les moins qualifiés des lignes de montage semi-automatisées, mais il faut attendre les années 1990 pour voir apparaître quelques femmes au sein de l'encadrement de proximité de ces ateliers. Dans l'enseigne de bricolage *low cost*, le groupe à dominante masculine des vendeurs se démarque de celui, féminisé, des caissières, et les vendeuses se voient quant à elles confier des tâches spécifiques (étiquetage, décoration), la division sexuée opérant ici entre postes et au sein d'un même poste ; les encadrants sont majoritairement des hommes, et les femmes agentes de maîtrise ou cadres se rencontrent en caisse ou dans les services administratifs.

Ces relations entre les sexes au travail, entre cadres et salariés subalternes, et au sein des groupes d'ouvriers et d'employés, ne sont cependant pas univoques, et les articles le rappellent de deux manières différentes.

Tout d'abord, les hiérarchies de genre et de classe se combinent à d'autres rapports sociaux qui les renforcent, les atténuent ou les brouillent. C'est le cas des rapports d'âge, ou entre générations, qui apparaissent en particulier dans l'article de Cyrine Gardes : les inégalités statutaires mais aussi les différences de socialisation créent une distance entre « anciens » ou « anciennes » et « jeunes », qui peut rapprocher vendeurs et vendeuses au sein d'une génération. Mais c'est aussi le cas des rapports de race, présents en filigrane dans cette enquête sur le *low cost*, et qui sont analysés dans deux autres des recherches présentées. Patti Giuffre et Christine Williams rendent compte de l'imbrication de différents rapports de pouvoir dans la restauration puisque la qualification d'actes comme relevant du harcèlement sexuel est loin d'être systématique quand elle s'inscrit uniquement dans des rapports de domination de genre. Elle n'intervient que quand d'autres dimensions entrent en jeu : lorsque leurs auteurs ont une position hiérarchique dominante, mais aussi quand ils ont une autre orientation sexuelle que la leur (« typiquement un homosexuel harcelant un hétérosexuel ») ou quand rapports de genre et rapports de race se combinent (« typiquement, un homme issu d'une minorité harcelant une femme blanche »). L'enquête d'Alizée Delpierre donne à voir en quoi « la répartition des postes selon la nationalité et la racisation des employés [...] contribue à bouleverser les rapports de pouvoir traditionnels entre hommes et femmes au travail » : si les hiérarchies professionnelles au sein de la domesticité élitaires réservent aux hommes les positions les plus élevées et les mieux rémunérées, plusieurs femmes occupent également des postes d'encadrement, car ces postes sont l'apanage des salariés blancs et européens, et de certaines nationalités en particulier (française, anglaise, allemande et italienne). Les affectations aux postes et les injonctions corporelles et relationnelles renvoient également à des assignations ethno-raciales de la part des employeurs et employeuses.

Les articles réunis rappellent en second lieu que ces situations de mixité, même structurées comme des rapports de domination, offrent également des ressources ou des opportunités aux femmes, et induisent parfois une redéfinition des rôles genrés. Ainsi, si les femmes syndicalistes de l'usine Bianchi ont investi positivement des tâches dévalorisées par leurs camarades hommes — la prise en charge des « papiers » —, c'est aussi parce que cela leur assure une reconnaissance qui se traduit électoralement, leur garantissant une très bonne position lors des élections de délégués et une certaine visibilité. Ce travail de type administratif permettant d'investir des compétences ou aspirations scolaires finit par attirer également des militants. En ce qui concerne les ouvrières étudiées par Alexandra Oeser, qui, dans l'usine ou en dehors, avant et après sa fermeture, ont des relations sexuelles extra-conjugales, ou participent activement aux interactions entre hommes et femmes codées comme des « relations de séduction », elles doivent faire face à une condamnation morale véhiculée par les rumeurs et à des jugements stigmatisants sur la finalité de ces pratiques (viser une « promotion canapé » dans l'usine ou dans la lutte). Mais ces pratiques, qui sont parfois assumées, leur procurent également une liberté à l'égard des normes de genre, et ne les excluent pas, parfois bien au contraire, des pratiques de sociabilité et festives qui sont appréciées par les hommes comme par les femmes.

Un dernier point commun à ces textes peut être souligné. Bien que la division sexuée du travail et les normes de genre soient récurrentes et peu contestées, leur existence n'exclut pas des alliances et la formation de collectifs entre ces hommes et ces femmes partageant une position dominée au travail et une appartenance de classe. Dans les deux enquêtes menées dans des contextes usiniers, ce sont les mobilisations et les pratiques militantes qui rendent visibles ces collectifs mixtes de salariés : le collectif de mobili-

sation qui occupe l'usine et continue à se réunir après la fermeture, et le syndicat dans l'usine et dans ses permanences à l'extérieur, réunissent hommes et femmes autour de la défense d'une identité ouvrière et de droits partagés. Parmi les vendeurs et vendeuses des magasins *low cost* du bricolage, la mise à distance des cadres est largement partagée, que ce soit à travers des discours critiques ou des pratiques de freinage ou de refus d'injonctions managériales (notamment celle exigeant d'écourter les conseils à la clientèle), et les conflits avec l'encadrement tout comme les pratiques de sociabilité font exister un collectif de travail dans cet univers pourtant précaire. Si les données présentées ne permettent pas de parler de collectif de travail à propos de l'univers très hiérarchisé des domestiques des grandes maisons, qui sont par ailleurs un peu plus éloignés des classes populaires par leurs salaires et le prestige attaché à leurs employeurs, on observe cependant une même distanciation des hommes et des femmes vis-à-vis du contrôle qu'entendent exercer sur leurs corps et sur leurs relations leurs employeurs.

### 3. Genre et classes populaires au travail : un chantier à prolonger

Plusieurs questionnements proposés dans l'appel qui a donné naissance à ce numéro spécial de la revue constituent des pistes fructueuses pour prolonger l'étude de la mixité et des relations entre les sexes dans le salariat subalterne. Ils concernent les mobilités professionnelles, la prise en compte du sexe de l'enquêteur ou enquêtrice et les effets des relations entre les sexes au travail sur la sphère familiale et plus largement sur les rapports de genre au sein des classes populaires.

#### 3.1. Mobilités professionnelles et mixité dans le salariat subalterne

Dans le prolongement des recherches mettant en évidence l'inégalité des perspectives de carrière qui s'offrent aux hommes et aux femmes dans les métiers ouvriers et employés et révélant l'existence d'un « escalator de verre » pour les hommes intégrant des métiers féminisés du bas de l'échelle (voir notre première partie ci-dessus), la question du genre des mobilités professionnelles dans le salariat subalterne entre univers de travail plus ou moins mixtes et à l'intérieur des univers de travail mixtes reste à explorer. Quelles circulations observe-t-on entre les métiers employés et ouvriers ? Entre univers de travail mixtes et non-mixtes ? Quels sont les mécanismes qui conduisent à passer des uns aux autres ? Le chantier est complexe tant les approches statistiques nécessaires pour objectiver les espaces et degrés de la mixité professionnelle et quantifier les mobilités dépendent des catégories et nomenclatures définissant les contours des professions et des catégories socio-professionnelles. Or, celles-ci s'avèrent bien plus fines et détaillées pour les hommes que pour les femmes et pour les catégories supérieures que pour les ouvriers et employés (Amossé, 2004). À partir d'une enquête sur l'emploi ouvrier à Laval dans une période de redéploiement industriel de 1968 à 1974, Danièle Kergoat montrait combien les stratégies de mobilité ascendante des femmes ouvrières se heurtaient à la non perméabilité des divers secteurs d'emploi, les femmes restant cantonnées à une unique filière de mobilité « linéaire » (du textile à l'électronique) quand les filières de mobilité masculine formaient au contraire un « ensemble complexe ». Alors que le *turn-over* des hommes était constitué comme un problème social et faisait pencher le rapport de force dans les entreprises en faveur des ouvriers, il recouvrait une tout autre réalité s'agissant des jeunes ouvrières, leur départ volontaire étant recherché par les directions d'usines de montage électronique (Kergoat, 2012 [1978], p. 45-47). La désindustrialisation et l'envolée du chômage masculin, la tertiarisation de l'emploi peu qualifié y compris dans les espaces ruraux (pensons par exemple au développement des emplois d'assistante maternelle et d'aide à domicile) et le développement de l'activité continue des femmes depuis quarante ans n'ont-ils pas diversifié et complexifié les filières de mobi-

lité féminine entre secteurs d'emploi ? N'ont-ils pas restreint les voies masculines de mobilité ascendante, faisant émerger de nouveaux espaces de mixité professionnelle mais aussi de mobilité horizontale dans le salariat subalterne ? S'inspirant des travaux de Howard S. Becker (1952) sur les institutrices de Chicago, Anne-Marie Arborio a en effet montré à partir du cas des aides-soignantes à quel point, lorsque les perspectives de mobilité verticale au sein de la hiérarchie des postes sont limitées, la dimension horizontale des mobilités professionnelles prend toute son importance : des « carrières » horizontales se déploient selon des classements des postes qu'il s'agit de mettre au jour (Arborio, 2012) et qui peuvent reposer tant sur le travail lui-même que sur les relations qui se déroulent dans les coulisses du travail (Pruvost, 2007b). Ce phénomène d'accession à des postes de même niveau dans la hiérarchie mais distingués selon les conditions de travail ou d'autres dimensions encore ne se rencontre pas seulement dans les métiers des services publics (Cartier, 2003), mais également dans les petites entreprises de métiers ouvriers peu qualifiés (Lomba, 2010). En s'inspirant des recherches féministes sur les cadres qui ont mis en évidence les mécanismes complexes qui façonnent les (im)mobilités professionnelles dans les catégories supérieures dont la féminisation numérique s'est développée, il s'agirait d'explorer les mobilités horizontales dans le salariat subalterne en y intégrant une perspective de genre. Dans quelle mesure les « carrières » horizontales sont-elles différenciées en fonction du sexe dans les espaces de mixité du salariat subalterne ? Et que doivent-elles aux relations entre les sexes au travail et dans les coulisses du travail, aux usages et perceptions de la mixité professionnelle et aux représentations de genre ? La force des représentations associées aux genres féminin et masculin structure-t-elle les mobilités dans le salariat subalterne autant que dans le salariat supérieur ?

### *3.2. Intégrer le sexe de l'enquêteur ou enquêtrice dans l'étude des relations entre les sexes dans le salariat subalterne*

La réflexivité sur la relation d'enquête, empruntée à l'anthropologie et à l'ethnographie, est maintenant bien établie en sociologie. L'analyse des effets des rapports de classe sur la situation d'enquête et sur les matériaux accessibles ou non accessibles a fait l'objet de nombreux travaux (Mauger, 1991 ; Weber, 2012 ; Mauger et Pouly, 2019) et elle est présente dans plusieurs des enquêtes réunies dans ce numéro, qui invitent en outre à approfondir et élargir cette analyse aux effets des rapports de genre. L'invitation à s'interroger sur les conditions d'accès à des pratiques intimes et dissimulées a débouché sur la mise en œuvre d'un dispositif d'enquête original, à la fois rétrospectif et à distance du travail proprement dit, qui s'avère fructueux pour aborder le sujet peu étudié en France des relations sexuelles au travail (voir l'article d'Alexandra Oeser). Mais la question des effets du sexe de l'enquêteur ou enquêtrice sur l'étude de la mixité et des relations entre les sexes dans le salariat subalterne reste à explorer, dans le sillage d'autres travaux (Monjaret et Pugeault, 2015).

Comme le montre ce numéro, la réalité des relations entre les sexes au travail est loin d'être facile à enquêter du fait des interdits ou injonctions professionnels comme des normes et rapports sociaux qui poussent à taire certaines dimensions de ces relations ou au contraire à en exhiber d'autres. Toutefois, les travaux comme ceux de Patti Giuffre et Christine Williams nous invitent à faire l'hypothèse que les normes de genre et de sexualité, comme les perceptions de ce qui est sexuel et acceptable ou non, peuvent varier en fonction des positions sociales des travailleurs concernés, du degré de mixité de l'univers de travail étudié et de l'organisation du travail. Il serait ainsi fructueux d'analyser plus systématiquement les réactions des travailleurs et travailleuses enquêtés au sexe et à la sexualité de l'enquêteur ou l'enquêtrice. En effet, dans le cadre d'une enquête par entretiens ou observation à découvert, le sexe (mais aussi l'âge, la couleur

de peau...) constituent les premiers repères à partir desquels les enquêtés hommes et femmes vont chercher à donner sens à la relation avec « cet étrange interlocuteur qu'est l'enquêteur » (Fournier, 2006, p. 7). Or, l'analyse des effets d'orientation des discours tenus ou des pratiques données à voir en fonction du sexe de l'enquêteur ou enquêtrice peut nous éclairer sur les rapports sociaux de sexe valant dans l'univers de travail enquêté et compléter l'analyse des pratiques relationnelles entre hommes et femmes observées à l'occasion de l'enquête ou rapportées de manière indirecte. L'analyse des dimensions sexuées et sexuelles de la relation d'enquête que propose Mathieu Trachman (2013b) dans le cadre d'une recherche sur le travail de production de films pornographiques le montre très bien. En consignait dans ses notes de terrain qu'en tant qu'homme présumé hétérosexuel présent sur les tournages de films pornographiques, il est perçu par les professionnels hommes comme ayant trouvé un moyen commode de satisfaire ses désirs à l'image des spectateurs de films pornographiques, le sociologue voit s'ouvrir une piste d'analyse du cinéma pornographique comme commerce des fantasmes masculins hétérosexuels en rupture avec la lecture esthétisante qui était la sienne au départ. De même, il explique avoir joué de son homosexualité pour mieux comprendre l'exclusion de l'homosexualité masculine du travail pornographique : celle-ci s'avère être une source d'anxiété chez ces hommes hétérosexuels dont une partie pratique pourtant les relations entre hommes au nom d'une conception expérimentale et fétichiste de la sexualité, mais sans jamais les associer à une identité homosexuelle. « Les appartenances sexuées et sexuelles du chercheur apparaissent alors comme des révélateurs des identifications et des représentations des enquêtés eux-mêmes » (Trachman, 2013b, p. 213). Combat politique (Clair, 2016), la prise en compte du sexe et de la sexualité de l'enquêteur ou l'enquêtrice se révèle être aussi une ressource scientifique pour les sociologues du travail désireux de mieux appréhender les réalités, les usages et les effets de la mixité professionnelle. Encore méconnus en France, de nombreux travaux posent aussi la question de l'enquête par des minorités sexuelles, ainsi que celle de l'intérêt épistémologique des enquêtes sur des minorités sexuelles dans le monde du travail (Schilt, 2006) et invitent à une sociologie intégrant les recherches *queer*, c'est-à-dire un champ de recherche qui interroge l'hétéronormativité de nos grilles de lecture, y compris celles des recherches féministes (Seidman, 1996 ; Schilt *et al.*, 2018). Quels sont les effets du sexe, de la sexualité, de l'assignation ou de l'identification de genre de l'enquêteur ou l'enquêtrice qui s'intéresse aux relations entre hommes et femmes en milieu de travail mixte dans le salariat subalterne ? Quelles réactions suscite le ou la sociologue selon ses propriétés de genre et de sexualité telles qu'elles apparaissent dans l'interaction ? Sont-ils ou non, du fait de leur sexe, de leur apparence et quel que soit leur âge, d'entrée de jeu assimilés à tel ou tel type de sexualité ? Dans quelle mesure, suivant son sexe, sa sexualité, son apparence, le sociologue a-t-il ou non les moyens de s'intégrer aux divers groupes de sociabilité professionnelle selon que ceux-ci sont plus ou moins mixtes ou au contraire sexués ? Quels dispositifs d'enquête (y compris collectifs) peut-on imaginer pour permettre une circulation entre ces petits groupes de sociabilité sexuée quand ceux-ci s'avèrent relativement fermés à la mixité ?

### 3.3. Saisir les dynamiques du genre en milieux populaires

Comme nous l'avons rappelé au début de cette introduction, on doit aux sociologues féministes d'avoir attiré l'attention dès les années 1970, en France, sur la nécessité de saisir simultanément la sphère du travail et la sphère domestique ou familiale pour penser la différenciation des positions des hommes et des femmes dans les milieux populaires.

Des travaux récents, inscrits dans des spécialités et traditions sociologiques variées, contribuent à renouveler notre connaissance des rapports entre hommes et femmes au sein des mondes ouvriers et employés, en les appréhendant dans d'autres sphères que celle du travail. Plusieurs enquêtes s'intéressent à la redéfinition des rôles parentaux et de la

destinée des filles en milieu populaire au sein des couples avec enfants (Le Pape, 2006 ; Testenoire, 2015) comme à la diffusion d'un « idéal égalitaire » dans les jeunes couples populaires (Clair, 2011). D'autres enquêtes, davantage inscrites dans la sociologie urbaine ou rurale, s'intéressent au genre par le biais des usages du logement (Lambert, 2015 ; Gilbert, 2016) et de la sociabilité amicale (Coquard, 2016). Globalement, ces enquêtes mettent en lumière la reproduction d'une stricte division du travail domestique et des rôles sexués mais repèrent aussi des évolutions des styles éducatifs, liées notamment à la diffusion de la psychologie (Le Pape, 2012 ; Stettinger, 2018), ou encore la présence chez des femmes ouvrières et employées d'une demande de reconnaissance du travail domestique et d'un refus que les hommes en soient totalement dispensés (Cartier *et al.*, 2018). L'étude des activités hors travail d'ouvrières et employées révèle aussi l'existence d'une aspiration à un « temps à soi » (Masclat, 2018). Face à l'éloignement géographique des lieux de travail, à la précarité des emplois et aux coûts de la mobilité, une partie des femmes employées et ouvrières tendent à se spécialiser dans le travail domestique et voient leur exposition à la domination masculine renforcée (Lambert, 2015 ; Coquard, 2016). D'autres au contraire, ayant des horaires décalés par rapport à ceux de leurs conjoints, les utilisent pour mettre en place un partage plus égalitaire du travail domestique et parental, ou sont conduites à le faire même si cela n'était pas leur intention initiale (Lambert, 2015). En miroir de ces travaux qui saisissent certains effets du travail sur les fonctionnements familiaux populaires depuis la sphère résidentielle, l'étude de la mixité et des relations entre hommes et femmes à partir de la sphère du travail pourrait interroger dans leur diversité ces effets du travail sur la sphère familiale, à la condition toutefois d'élaborer des dispositifs d'enquête permettant de surmonter la séparation des lieux.

Les interactions entre hommes et femmes dans le salariat subalterne ne sont pas si rares qu'une approche statistique peut le laisser croire, et les normes de genre qui s'imposent au travail, comme les façons d'y réagir, ne sont pas figées : on pourrait se demander par exemple dans quelle mesure des événements professionnels mettant en jeu les relations entre les sexes peuvent avoir des répercussions sur la sphère domestique et les rapports de sexe qui y ont cours (présence de collègues de sexe différent dans un univers de travail peu mixte, formations professionnelles, politiques d'égalité professionnelle, cas d'abus sexuels rendus publics, mobilisations collectives créant des espaces de sociabilité, séparations ou formation de couples sur le lieu de travail...). Alors que les formes de sociabilité publique, associative et politique sont en déclin dans les milieux populaires, le travail reste un espace de sociabilité et de relations sociales qui peut contribuer à la socialisation secondaire de genre ou tout au moins à des recompositions des perceptions et pratiques en matière de relations entre les sexes au fil du cycle de vie. De même, l'analyse des évolutions du rapport au travail du fait des recompositions des normes de genre entre les générations, menée dans les professions supérieures, pourrait l'être aussi dans les professions subalternes. On a pu montrer par exemple que la réorganisation contemporaine de la façon d'exercer la médecine en rupture avec le modèle ancien de la disponibilité permanente doit autant à ce qui se passe dans la vie domestique et familiale des médecins, femmes ou hommes, qu'au rapport des femmes au travail de médecin : elle est moins le fait d'une féminisation de la profession que d'une « dynamique du genre » (Lapeyre et Le Feuvre, 2005). Or, les classes populaires ne sont-elles pas elles aussi concernées par de telles « dynamiques du genre » ?

Les pistes ouvertes par ce numéro sont riches et stimulantes. Comme plusieurs articles le montrent, saisir ces dynamiques du genre en milieu populaire suppose de prendre en compte pleinement leurs dimensions ethniques et raciales et, plus largement, d'autres rapports sociaux. Ces perspectives de recherche supposent une importante réflexivité sur les dispositifs d'enquête afin de se donner les moyens de saisir concrètement et de manière contextualisée et historicisée ces imbrications.

## Références

- Achin, C. (dir.), 2007, *Sexes, genre et politique*, Economica, Paris.
- Amossé, T., 2004, « Professions au féminin : représentation statistique, construction sociale », *Travail, genre et sociétés*, vol. 11, n° 1, p. 31-46.
- Angeloff, T., 2000, *Le Temps partiel : un marché de dupes ?*, Syros, Paris.
- Angeloff, T., Arborio, A.-M., 2002, « Des hommes dans des “métiers de femmes” : mixité au travail et espaces professionnels dévalorisés », *Sociologia del lavoro*, n° 85, p. 123-135.
- Arborio, A.-M., 2012 [2001], *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, 2<sup>e</sup> édition augmentée d'une préface, Economica, Paris.
- Argouarc'h, J., Calavrezo, O., 2013, « La répartition des hommes et des femmes par métiers. Une baisse de la ségrégation depuis 30 ans », *Dares analyses*, n° 79, p. 1-13.
- Avril, C., 2014, *Les Aides à domicile : un autre monde populaire*, La Dispute, Paris.
- Avril, C., Cartier, M., 2019, « Care, genre et migration. Pour une sociologie contextualisée des travailleuses domestiques dans la mondialisation », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 114, p. 134-152.
- Avril, C., Marichalar, P., 2016, « Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison. Perspectives féministes en santé au travail », *Travail et emploi*, n° 147, 2016, p. 5-26.
- Bachmann, L., Golay, D., Messant, F., Modak, M., Palazzo, C., Rosende, M. (dir.), 2004, numéro spécial « Famille-travail : une perspective radicale », *Nouvelles questions féministes*, vol. 23, n° 3, p. 4-111.
- Battagliola, F., 1984, « Employés et employées : trajectoires professionnelles et familiales », in Collectif, *Le Sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Presses universitaires de Grenoble, Saint-Martin d'Hères, p. 57-68.
- Béal, M., 2016, « La domesticité dans la région lyonnaise et stéphanoise : vers la constitution d'un prolétariat de service (1848-1940) », Thèse de doctorat d'histoire, European University Institute.
- Becker, H.S., 1952, « The Career of the Chicago Public School Teacher », *American Journal of Sociology*, vol. 57, p. 470-477.
- Benquet, M., Laufer, J. (dir.), 2016, « Femmes dirigeantes », *Travail, genre et sociétés*, n° 35, p. 19-25
- Boigeol, A., 1993, « La magistrature française au féminin : entre spécificité et banalisation », *Droit et société*, n° 25, p. 489-523.
- Bourgois, P., 2013 [1995], *En quête de respect. Le crack à New York*, Le Seuil, Paris.
- Buscatto, M., Marry, C., 2009, « Le plafond de verre dans tous ses éclats. La féminisation des professions supérieures au XX<sup>e</sup> siècle », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 2, p. 170-182
- Cacouault-Bitaud, M., 2001, « La féminisation d'une profession est-elle le signe d'une baisse de prestige ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 5, n° 1, p. 91-115.
- Cacouault-Bitaud, M., Charles, F., (dir), 2011, *Quelle mixité dans les formations et les groupes professionnels ? Enquêtes sur les frontières et le mélange des genres*, L'Harmattan, Paris.
- Cardi, C., 2007, « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et société*, vol. 31, no. 1, p. 3-23.
- Cartier, M., 2003, *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, La Découverte, Paris.
- Cartier, M., Retière, J.-N., 2008, « Écrits d'hier et dits d'aujourd'hui sur le sexe dans les Tabacs », in Arborio, A.-M., Cohen, Y., Fournier, P., Hatzfeld, N., Lomba, C., Muller, S. (dir.), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, La Découverte, Paris, p. 77-94.
- Cartier, M., Letrait, M., Sorin, M., 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, vol. 39, n° 1, p. 63-81.
- Caveng, R., Darbus, F., 2016, « Unfit for interpretation? A second look at Research Residuals », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 131, p. 5-14.

- C. Avril, M. Cartier, Y. Siblot, « Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne »
- Clair, I., 2011, « La découverte de l'ennui conjugal. Les manifestations contrariées de l'idéal conjugal et de l'ethos égalitaire dans la vie quotidienne de jeunes de milieux populaires », *Sociétés contemporaines*, n° 83, p. 59-82.
- Clair, I., 2013, « Pourquoi penser la sexualité pour penser le genre en sociologie ? Retour sur quarante ans de réticences », *Cahiers du genre*, n° 54, p. 93-120.
- Clair, I., 2016, « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, vol. 57, n° 1, p. 45-70.
- Clair, I., Tafferant, N., 2006, « Les femmes dans la médiation de sécurisation : une remise en question de l'ordre des sexes ? », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 64, p. 26-45.
- Coquard, B., 2016, « Nos volets transparents ». Les potes, le couple et les sociabilités populaires au foyer », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 215, p. 90-101.
- Fabre, C., Fassin, É., 2003, *Liberté, égalité, sexualités. Actualité politique des questions sexuelles*, Belfond, Paris.
- Fauroux, C., 2016, « Les travailleuses civiles de France : des femmes dans la production de guerre de l'Allemagne national-socialiste (1940-1945) », Thèse de doctorat d'histoire, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- Fortino, S., 1999, « De la ségrégation sexuelle des postes à la mixité au travail : étude d'un processus », *Sociologie du travail*, vol. 41, n° 4, p. 363-384.
- Fortino, S., 2003, *La Mixité au travail*, La Dispute, Paris.
- Fortino, S., 2014, « Invisibilisation de la pénibilité au travail, mixité et rapports de genre. Conducteurs et agents commerciaux dans le secteur ferroviaire », *La nouvelle revue du travail*, n° 4 [en ligne : <https://journals.openedition.org/nrt/1422>].
- Fournier, P., 2006, « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n° 11 [en ligne : <http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>].
- Frisch-Gauthier, J., 1961, « Le rire dans les relations de travail », *Revue française de sociologie*, vol. 2, n° 4, p. 292-303.
- Gadéa, C., Marry, C., 2000, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 3, p. 109-135.
- Gallioz, S., 2006, « Force physique et féminisation des métiers du bâtiment », *Travail, genre et sociétés*, vol. 16, n° 2, p. 97-114.
- Gender and Society*, 1994, « Sexual identities / sexual communities » (special issue), *Gender and Society*, vol. 8, n° 3, p. 293-474.
- Gilbert, P., 2016, « Troubles à l'ordre privé. Les classes populaires face à la cuisine ouverte », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 215, p. 102-121.
- Goffman, E., 2002 [1977], *L'arrangement des sexes*, La Dispute, Paris.
- Gollac, M., Volkoff S., 2002, « La mise au travail des stéréotypes de genre. Les conditions de travail des ouvrières », *Travail, genre et sociétés*, n° 8, p. 25-53.
- Guillaume, C., Pochic, S., 2007, « La fabrication organisationnelle des dirigeants. Un regard sur le plafond de verre », *Travail, genre et sociétés*, vol. 17, n° 1, p. 79-103.
- Guichard-Claudic, Y., Kergoat, D., Vilbrod, A. (dir.), 2008, *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- Gutek, B., 1985, *Sex and the Workplace*, Jossey-Bass, San Francisco.
- Hamel, C., Siméant, J. (dir.), 2006, « Genre et classes populaires », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 64, p. 2-4.
- Jaspard, M. (dir.), 2000, *Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, IDUP/Ined, Paris.
- Join-Lambert, O., 2001, *Le receveur des postes, entre l'État et l'utilisateur (1944-1973)*, Paris, Belin.

- Kergoat, D., 2012 [1978], « “Ouvriers = ouvrières” ? Propositions pour une articulation théorique de deux variables : sexe et classe sociale », in Kergoat, D., *Se battre, disent-elles...*, La Dispute, Paris, p. 33-62.
- Kergoat, D., 2012 [1988], « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin. Le cas des ouvrières spécialisées », in Kergoat, D., *Se battre, disent-elles...*, La Dispute, Paris, p. 255-264.
- Kergoat, D., 2005, « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes » in Maruani, M. (dir.), *Femmes, genre et sociétés*, La Découverte, Paris, p. 94-101.
- Kergoat, P., 2014, « Le travail, l'école et la production des normes de genre. Filles et garçons en apprentissage (en France) », *Nouvelles questions féministes*, vol. 33, n° 1, p. 16-34.
- Lachat, S., 2015, *Les pionnières du temps. Vies professionnelles et familiales des ouvrières de l'industrie horlogère suisse (1870-1970)*, Éditions Alphil, Neuchâtel.
- Lambert, A., 2015, « *Tous propriétaires !* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Le Seuil, Paris.
- Lamont, M., 1953, *Femmes en usine. Les ouvrières de la métallurgie parisienne*, Éditions Spes, Paris.
- Laufer, M., 2010, « Michel Crozier et la différence des sexes : une sociologie des organisations au masculin neutre ? », in Chabaud-Rychter, D., Descoutures, V., Devreux, A-M., Varikas, E. (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, La Découverte, Paris, p. 135-150.
- Laufer, J., Marry, C. (dir.), 2004, « Les cadres et ingénieurs au regard du genre », actes de la journée du 20 juin 2003, *Les cahiers du GDR CADRES*, n° 5, p. 1-170.
- Leidner, R., 1993, *Fast-food, Fast-talk, Service Work and the Routinization of everyday life*, University of California Press, Berkeley.
- Lapeyre, N., Le Feuvre, N., 2005, « Féminisation du corps médical et dynamiques professionnelles dans le champ de la santé », *Revue française des affaires sociales*, n° 1, p. 59-81.
- Le Pape, M.-C., 2006, « Hommes et femmes en milieux populaires : les ambivalences d'une double appartenance », *Sociétés contemporaines*, n° 62, p. 5-26.
- Le Pape, M.-C., 2012, « L'art d'être un “bon” parent : quelques enjeux des nouvelles normes et pratiques éducatives contemporaines », *Les Cahiers français : documents d'actualité*, n° 371, La Documentation française, Paris, p. 36-42.
- Lemarchant, C., 2017, *Unique en son genre. Filles et garçons atypiques dans les formations techniques et professionnelles*, Presses universitaires de France, Paris.
- Lieber, M., 2008, *Genre, violences et espaces publics. La vulnérabilité des femmes en question*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Lomba, C., 2010 « Les petites mains des petites entreprises : gestion informelle et fractures ouvrières » *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 4, p. 503-520.
- Louey, S., Schütz, G., 2014, « Les effets de la mixité au prisme du corps et de la sexualité : les hommes dans les métiers d'accueil », *Travail et emploi*, n° 140, p. 5-19.
- Marry, C., Bereni, L., Jacquemart, A., Pochic, S., Revillard, A., 2017, *Le plafond de verre et l'État. La construction des inégalités de genre dans la fonction publique*, Armand Colin, Paris.
- Maruani, M., Meron, M., 2012, *Un siècle de travail des femmes en France. 1901-2011*, La Découverte, Paris.
- Maruani, M., Nicole, C., 1989, *Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins ?* Syros, Paris.
- Masclat, O., 2018, « “C'est mon moment”. Le temps pour soi des ouvrières et des employées », *Travail, genre et sociétés*, vol. 39, n° 1, p. 101-119.
- Mathieu, L., 2015, *Sociologie de la prostitution*, La Découverte, Paris.
- Matonti, F., 2017, *Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique*, La Découverte, Paris.
- Mauger, G., 1991, « Enquêter en milieu populaire », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 6, p. 125-143.

- C. Avril, M. Cartier, Y. Siblot, « Saisir les dynamiques de genre en milieu populaire depuis la scène du travail subalterne »
- Mauger, G., Pouly, M.-P., 2019, « Enquêter en milieu populaire. Une étude des échanges symboliques entre classes sociales », *Sociologie*, vol. 10, n° 1, p. 37-54.
- Mennesson, C., 2004, « Être une femme dans un sport “masculin”. Modes de socialisation et construction des dispositions sexuées », *Sociétés contemporaines*, vol. 55, n° 3, p. 69-90.
- Minni, C., 2015, « Femmes et hommes sur le marché du travail », *Dares analyses*, n° 17, p. 1-12.
- Monjaret, A., Pugeault, C., 2014, *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, ENS éditions, Lyon.
- Montenach, A., 2017, *Femmes, pouvoirs et contrebande dans les Alpes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Paillet, A., Serre, D., 2014, « Les rouages du genre. La différenciation des pratiques de travail chez les juges des enfants », *Sociologie du travail*, vol. 56, n° 3, p. 342-364.
- Peretz, H., 1992, « Le vendeur, la vendeuse et leur cliente. Ethnographie du prêt-à-porter de luxe », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 1, p. 49-72.
- Perrot, M. (dir.), 1978, « Travaux de femmes dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement social*, n° 105.
- Peyre, C., 1962, *Une société anonyme*, Julliard, Paris.
- Pfefferkorn, R., 2006, « Des femmes chez les sapeurs-pompiers », *Cahiers du Genre*, n° 40, p. 203-230.
- Plumauzille, C., 2016, *Prostitution et révolution, Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Champ Vallon, Ceyzérieu.
- Pruvost, G., 2007a, « La dynamique des professions à l'épreuve de la féminisation, l'ascension atypique des femmes commissaires », *Sociologie du travail*, vol. 49, n° 1, p. 84-99.
- Pruvost, G., 2007b, *Profession : policier. Sexe : féminin*, Éditions de la MSH, Paris.
- Rennes, J., avec Achin, C., Andro, A., Bereni, L., Jaunait, A., Greco, L., Lagrave, R.-M., Rebucini, G., 2016, « Introduction. La chair des rapports sociaux », *Encyclopédie critique du genre. Corps, sexualité, rapports sociaux*, La Découverte, Paris, p. 13-32.
- Roy, D., 2006 [1974], « Le sexe à l'usine », *Un sociologue à l'usine*, La Découverte, Paris, p. 189-220.
- Schilt, K., 2006, « Just One of the Guys? How Transmen Make Gender Visible at Work », *Gender & Society*, vol. 20, n° 4, p. 465-490.
- Schilt, K., Compton, D., Meadow, T. (dir.), 2018, *Other, Please Specify; Queer Methods in Sociology*, University of California Press, Oakland.
- Schoeni, C., 2012, *Travail féminin : retour à l'ordre ! L'offensive contre le travail des femmes durant la crise économique des années 1930*, Antipodes, Genève.
- Schwartz, O., 1998, « La notion de classes populaires », Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- Schweitzer, S., 2002, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Odile Jacob, Paris.
- Seidman, S. (dir.), 1996, *Queer Theory/Sociology*, Blackwell, New York.
- Serre, D., 2009, *Les Coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Raisons d'agir, Paris.
- Serre, D., 2012, « Travail social et rapport aux familles : les effets combinés et non convergents du genre et de la classe », *Nouvelles questions féministes*, vol. 31, n° 2, p. 49-64.
- Siblot, Y., Cartier, M., Coutant, I., Masclet, O., Renahy, N., 2015, *Sociologie des classes populaires contemporaines*, Armand Colin, Paris.
- Silvera, R., 2014, *Un quart en moins. Des femmes se battent pour en finir avec les inégalités de salaire*, La Découverte, Paris.
- Skeggs, B., 2015 [1997], *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Agone, Marseille.

- Stettinger, V., 2018, « Mère “je fais tout”, des pratiques éducatives populaires en tension », *Travail, genre et sociétés*, vol. 39, n° 1, p. 83-99.
- Stevens, H., 2007, « Destins professionnels des femmes ingénieures. Des retournements inattendus », *Sociologie du travail*, vol. 49, n° 4, p. 443-463.
- Testenoire, A., 2015, « Genre, stratification et mobilité sociale au sein des classes populaires », *Lien social et Politiques*, n° 74, p. 19-36
- Trachman, M., 2013a, *Le travail pornographique. Enquête sur la production de fantasmes*, La Découverte, Paris.
- Trachman, M., 2013b, « Une « planque pour mater des culs » : Sexualisation et déssexualisation dans une enquête sur la pornographie », *Terrains & travaux*, vol. 23, n° 2, p. 197-215.
- Weber, F., 2012 « De l’ethnologie de la France à l’ethnographie réflexive », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 89, p. 44-60.
- Williams, C. L., 1992, « The Glass Escalator: Hidden Advantages for Men in the “Female” Professions », *Social Problems*, vol. 39, n° 3, p. 253-267.
- Williams, C. L., Giuffre, P. A., Dellinger, K., 1999, « Sexuality in the Workplace. Organizational Control, Sexual Harassment, and the Pursuit of Pleasure », *Annual Review of Sociology*, vol. 25, n° 1, p. 73-93.
- Zolesio, E., 2009, « Des femmes dans un métier d’hommes : l’apprentissage de la chirurgie », *Travail, genre et sociétés*, vol. 22, n° 2, p. 117-133.

## **Autrices**

Christelle Avril

Centre Maurice Halbwachs (CMH, UMR 8097 CNRS, ENS et EHESS)

48, boulevard Jourdan, 75014 Paris, France

christelle.avril[at]ehess.fr

Marie Cartier

Centre nantais de sociologie (CENS, UMR 6025 CNRS et Université de Nantes)

Chemin de la Censive du Tertre, 44312 Nantes Cedex 3, France

marie.cartier[at]univ-nantes.fr

Yasmine Siblot

(autrice correspondante)

Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris — Cultures et Sociétés

Urbaines (CRESPPA-CSU, UMR 7117 CNRS et Université Paris 8)

59 rue Pouchet, 75017 Paris, France

yasmine.siblot[at]univ-paris8.fr